

Messieurs

La Tristesse peinte sur vos visages et le  
même silence qui Règne dans cette assemblée,  
autrefois si Joyeux, me prouvent assez clairement  
La part que vous prenez aux malheurs publics  
dont Je viens vous faire le triste récit. Et  
quel cœur après cela pourroit y être insensible?  
Il n'est qu'un homme, allégué sans doute par  
une Loue, qui ait pu être après cruel pour  
aggraver le joug d'un peuple par des contributions  
pour des services inutiles. Le même jour qu'il  
a plu au seigneur d'appesantir son bras sur luy  
et de donner lieu à des millions de souffrances de

Courir absolument nus-pairer. Permettez-moy  
Messieurs de tirer promptement le Rideau sur  
un objet si Revolant et qui me feroit peut etre  
a bleffer cette meme charité dont Je vien<sup>s</sup> etaler les  
droits.

Le 16 du mois courant, Jour pour nous a jamais  
memorable, Jour de Deuil, Jour de Colere et de Vengeance  
Jour profondement grave dans vos cœurs et que  
vous devés graver aussi dans vos fastes avec des  
Lettres de sang. Le 16. 8<sup>me</sup> Jour les 4 heures du  
soir, Le torrent, vous le savez Messieurs, Ce torrent  
qui traverse la Ville et qui le 6<sup>me</sup> aoust 1757  
menai<sup>a</sup> cette Ville d'une Destruction totale, ce  
torrent enflé si prodigieusement ses eaux qu'elles  
touchent la Route du Pont ou est appuyé la  
Barriere qui ferme la ville. La Barre de fer  
de 4 pouces en quarré qui sert de Support au  
Dormant est Rompue, Le Dormant Suy mesme  
brisé et emporté, Le Radier de Maçonnerie,  
partie même de celui de Pierre de Caille françoise  
rien ne Resiste a la fureur des eaux. La capacité  
du Pont ouvert, quoique assez considerable, n'est  
pas capable d'en contenir l'abondance, elles  
degorgent sur le Pont, Renversent deux monstrueux  
abrevoirs qui en forment le parapet, et vont  
porter la desolation et l'alarme dans tous les  
quartiers voisins, sur tout dans la maison du  
Commandant de la Place, ou apres s'estre heureusement  
fait Jour par une partie d'un mur qu'elles abattent

z Depoent plus d'une toise de sable se hauteu  
Les frua des Misericorde annoncent leur  
devoir aux Ministres des Autel. Ils vont se  
prosterner aux pieds de celuy qui tient en main  
nos destinées. Ils Redoublent leurs Cristes, & vont  
Jusqu'à ce qu'on vient leur annoncer que la  
colere du ciel semble s'être rallentie. Ils reprennent  
leurs prières pour aller porter quelque consolation  
dans les familles justement alarmées. Mais  
helas! Les frua Redoublent, ce n'est plus le  
Torrent, C'est la grande Rivière qui menace  
La Ville entiere d'une Totale destruction. Une  
Montagne d'eau affreusement boueuse et  
entrecoupée d'une infinité d'arbres et de rochers  
d'une grosseur enorme, s'avance d'une rapidité  
peu ordinaire et surmonte de plus de 8 pieds  
Le grand pont qui conduit en Espagne dont elle  
n'enleve pourtant que les parapets.

Le Coxin avertit du nouveau danger et L'on  
court en foule au s<sup>t</sup> Temple arracher la source  
au Dieu des Sengamees. On L'expose a la  
veneration des fideles, Ce Dieu, Il daigne  
entendre les cris du peuple et les gemissements  
interieurs du Magistrat et du Ministre. Le danger  
semble enfin disparoitre, et L'on a le Tema de  
Saperevoir que L'on est encore dans un autre

perit, qui pouvoit être moins périssant, n'en est pas  
pouvoit cela moins réel. La médiocrité de la récolte en  
saincte et le ravage de la Grêle du 7. J<sup>bre</sup> dernier  
sur Les M<sup>ns</sup> de Courguic et Sarrasin, avoit déjà  
mis en prix excessif a tous Les grains alimentaires.  
L'on s'aperçoit le lendemain de l'Inondation que  
La Ville est presque Sans bled et Sans farine. de  
19 moulins qui ya dans le Terron pas un qui  
Soit en état de travailler plusieurs sont entièrement  
emportés, Les autres comblés ou dégradés et Les  
chauffiers n'ont pas même laissé leurs traces.

Les Maisons entières avec leurs habitans  
cedent a la fureur des eaux. L'Infant est  
arraché du Sein de sa Mere, et Le pauvre  
vieillard ne peut atteindre la main Secourable,  
qui, au peril de la poupre vie, luy offre un  
azile asseur incertain. Treize personnes de ce  
terron ont péri par cette inondation. 19 maisons  
ont été ravinées, Les Gerbiers que L'eau renontre  
sont engouffrés, un nombre Sans Sans nombre  
d'arbres, plusieurs bêtes a corne, beaucoup plus  
de celle a Laine tout subit Le meme sort. Un  
nombre prodigieux de Champans et de prés, ne  
presentent plus a nos yeux noyés dans les Larmes  
que des Roches affreux et decharnés, que des  
perles immenses et a jamais irreparables.  
Est Let. Livé le 16. 8<sup>bre</sup> 1763 avec un bien

suffisant pour alimenter la famille conformément  
à son état, qui n'a pas eu la nuit de ce même  
jour ou repose sa tête, et qui, suivi d'une famille  
desolée, a dû chercher chez un voisin après éloigné  
un refuge pour des tristes victimes, heureux  
encore s'il pouvoit les rassembler toutes dans  
son sein mortellement déchiré.

La Maison même du seigneur n'est point  
épargnée, et les habitants du Cech qui nous  
sont affiliés, ont la douleur de voir la Rivière  
se creuser un nouveau lit vers leur Temple  
dont elle renverse le portique, et dont elle  
emporte les cloches et le clocher.

L'inondation a dit-on fait de grands ravages  
dans une bonne partie de la Province; mais  
il est de Malheurs qui nous sont propres.  
Le Nombre de personnes noyées, la famine  
qui nous menace, la desolation des deux tiers  
de la Ville, qui, par la perte des foulons a  
deux se trouve dans l'inaction et dans l'impossibilité  
de gagner ce petit morceau de mauvais pain, qui  
faisoit la subsistance; Voilà encore une fois  
des malheurs qui nous sont propres, Voilà  
des maux que je ne puis vous retracer  
que d'une voix entrecoupée de sanglots et les  
yeux baignés de larmes les plus amères et les  
brulantes.

Tous feroient nous Messieurs dans un tel  
désespoir? quel soulagement a de si grand malheur  
Recourons a Sa Clemence du Prince, exposons  
a ses ministres l'excès de nos malheurs. Il  
suffisoit de les sentir, ces malheurs pour les  
bien exprimer, par un de vous qui ne fut en état  
de remplir ce Ministère; mais il faut joindre  
au sentiment et au zèle, des talens que la  
seule étude peut produire. Je serois donc d'avis  
de prier M. De la Croix L'on de Nos seigneurs,  
et M. Costa avocat un de nos notables, de  
vouloir bien se charger de la triste Commission  
d'aller exposer a Nos seigneurs Le Comte de  
Mailly Commandant la Province et Le  
Marquis Bon Intendant d'icelle, Les  
Ravages et Les malheureux suites de  
l'inondation du 16. 8<sup>bre</sup> de la courante année,  
a l'effet de porter ces seigneurs a vouloir  
interposer leur credit pour Obtenir du seigneur  
Roy des soulagemens dont necessitent étrangement  
Les fideles Sujets de La ville et terroir de  
Prats de Mouillon.

Cert sur cela Messieurs que je demande  
votre avis. a quoy tous unanimement ont  
adhéré avec Uoye, et sur La Reponse faite par  
Le dit M<sup>rs</sup> De la Croix et Costa quil se